

Quoi ! . . . et il n'y aurait donc que pour la *Colonisation*, cette première et permanente source de notre richesse, que la caisse provinciale serait tarie ? (*)

Nous espérons que le gouvernement ne se laissera pas arrêter dans l'œuvre colonisatrice, par les cris d'*Economie* ! . . . et avec lequel on leurre tant l'esprit public, parfois.

Que dirait-on d'un cultivateur qui, pour ménager son grain économiserait sur la quantité à jeter dans la terre, le printemps ?

Eh ! bien, il convient d'apporter la même sagesse dans l'emploi des deniers publics dont la dépense bien faite crée des sources nouvelles de revenu.

§ 5.—CONCLUSION.

A l'appui de la thèse que nous soutenons, sinon avec talent du moins avec toute la conviction et le zèle possible, nous reproduirons, en terminant, quelques témoignages à l'appui de nos idées.

M. RAMEAU a dit quelque part :

" En somme, la France dépensait alors (en 1848) tous les ans 20 millions de piastres en Algérie contre un revenu de quatre millions, dont la moyenne partie provenait des impôts payés par les arabes, ceux qu'ils guerroyaient. On concédait gratuitement aux émigrés de 40 à 80 acres de terre, puis on leur délivrait à chacun pour \$160 de matériaux en bois, outils, etc. les avances de leurs semences, et un bœuf par chaque famille. L'hiver, l'état militaire (les soldats français) aidait aux colons dans leurs défrichements, sans payer ni rien.

" Voilà ce que l'on encourage la colonisation ; voilà l'action désintéressée et énergique d'une nation qui veut s'agrandir et s'étendre ! "

L'honorable M. McGEE, dans une très intéressante lettre en date du 5 février dernier, rappelait un fait consigné dans l'un des derniers messages de M. Lincoln. Président des Etats-Unis, touchant l'émigration étrangère aux Etats-Unis :

" Dans ce document,—dit M. McGee,—M. Lincoln félicite le pays sur le fait important que durant les derniers six mois (de 1863) au-dessus de 160,000 acres des terres publiques avaient été vendus au comptant, et qu'un million et demi d'acres avaient été accordés d'après le système des " octrois gratuits, "

(*) Les Agents de Colonisation pourraient être également chargés de vendre pour le compte de la Couronne toutes ou une partie des terres destinées à être colonisées, dans chacune de leur région respective, sans rémunération pour la vente de ces terres, étant salariés comme Agent de Colonisation. Ce mode favoriserait mieux la colonisation ; il serait plus simple dans le rouage de la vente des terres, et faciliterait davantage l'administration du Département des Terres de la Couronne.

Une considération très importante qui milite en faveur de cette proposition ; c'est que la somme économisée par ce mode serait plus que suffisante pour faire face aux dépenses de toute l'organisation du système proposé.